

CHARTRE DE PROMOTION DE LA BIENTRAITANCE ET PREVENTION DE LA MALTRAITANCE

La bientraitance est une démarche volontaire et collective.

Elle englobe l'ensemble des comportements et attitudes qui optimisent le confort de vie et l'épanouissement de la personne.

La bientraitance veille à une adaptation la plus juste aux divers besoins du patient (somatiques, psychologiques, relationnels).

Elle repose sur des valeurs fondamentales dont celle du respect de la dignité de la personne.

NOS PERSONNELS SONT FIERS DE S'ENGAGER POUR VOUS A :

- **Adopter en toute circonstance une attitude professionnelle et distanciée,**
- **Respecter les libertés individuelles,**
- **Prendre appui sur le travail en équipe,**
- **Agir dans le cadre des responsabilités confiées et le respect de la fonction de chacun,**
- **Adopter un comportement et un langage adaptés au travail,**
- **Respecter les protocoles de prise en charge,**
- **Mener tout dialogue avec patience et douceur,**
- **Faire preuve du plus grand respect de la confidentialité, de la pudeur et de la dignité de la personne accueillie,**
- **Avertir sans délai la hiérarchie de tout acte, attitude ou propos déplacés,**
- **Respecter la culture et l'histoire de la personne accueillie.**